

## Construction de l'échangeur du Nord : Les 300 F qui font beaucoup de bruit

Écrit par L'Observateur paalga

Vendredi, 17 Février 2017 08:54 - Mis à jour Vendredi, 17 Février 2017 09:00

---



Pour mettre en chantier le projet de construction de l'échangeur du Nord, des centaines de personnes affectées par les travaux ont été déguerpies. Au nombre desquelles les maraîchers (environ 600). Ces derniers devaient être dédommagés à 300 F le m<sup>2</sup>. Un montant considéré comme dérisoire. Regroupés au sein de la Coordination des comités de défense et d'approfondissement des acquis de l'insurrection populaire (CDAIP), ils se sont fait entendre à travers un sit-in devant la mairie de l'arrondissement n°3 de Ouagadougou le jeudi 16 février 2017.

« Ma maman ça ne va pas » ;

« Mon papa, ça ne va pas » ;

« Mais pourquoi ça ne va pas ? » ;

« Nous sommes là ce matin pour réclamer nos droits » ;

c'est ce refrain que fredonnait une centaine de mécontents des dédommagements envisagés par le projet de construction de l'échangeur du Nord dès les premières heures du jeudi 16

## Construction de l'échangeur du Nord : Les 300 F qui font beaucoup de bruit

Écrit par L'Observateur paalga

Vendredi, 17 Février 2017 08:54 - Mis à jour Vendredi, 17 Février 2017 09:00

---

février 2017 devant la mairie de l'arrondissement n°3 (ex-Signoghin) de Ouagadougou. Installés à même le sol, arrosoirs en main, vieilles, vieux et jeunes ont exprimé leur amertume face à ce qu'ils appellent « injustice ». En effet, dans le cadre de la construction de l'échangeur du Nord, maraîchers et commerces ont été déguerpis. Le problème, c'est que les dédommagement ne sont pas à la convenance des maraîchers. «La société dit dédommager à 300 F le m<sup>2</sup>. Alors qu'ici, il s'agit d'évaluer la valeur de la production des maraîchers. Lorsqu'on réhabilitait le canal du Moro Naba, c'est au-delà de 1500 F qui ont été alloués par m<sup>2</sup>. Nous estimons que la somme de 300 F est infime», a confié Ernest Zemba, coordonnateur des CDAIP de Signoghin.

Pour Adjara Ouédraogo/Nikiéma, productrice, ces dédommagements ne peuvent pas servir à entreprendre dans un autre domaine d'activité, donc le maire de l'arrondissement n° 3 doit s'impliquer afin qu'ils aient gain de cause : «J'ai rencontré mon mari au bas-fond, nos enfants y sont nés. Le maraîchage est notre vie et nous y travaillons depuis 40 ans. Nous ne pouvons pas céder nos terres au montant dérisoire de 300F /m<sup>2</sup>. Nous ne sommes pas d'accord pour les 300F et il faut que la maire réagisse à cette injustice qu'on veut nous faire parce que nous sommes mobilisés pour l'élire ». Aly Sawadogo, un autre maraîcher, d'ajouter : « Ça fait 40 ans que je fais le maraîchage. Ils ont décidé de nous déguerpier pour construire l'échangeur. Chose que nous avons acceptée moyennant un dédommagement afin qu'on puisse se reconvertir à autre chose puisqu'on ne peut pas déplacer les terres ni l'eau. Mais 300 F/m<sup>2</sup>, qu'est-ce qu'on peut entreprendre avec ça ?

Adonicam Combarry, un des leurs, est passé par un calcul mental pour expliquer la situation : «Imaginez quelqu'un qui a 77 m<sup>2</sup> et arrive à avoir 30 000 F par mois. Dans l'année, il a un bénéfice de 360 000 F CFA. Et si on multiplie 77 par 300F, ça donne 23 100 F qu'on lui donnera comme dédommagement en lui disant de partir pour toujours ».

Pour tenter de trouver des solutions à leurs problèmes, selon le coordonnateur de la Coordination des comités de défense et d'approfondissement des acquis de l'insurrection populaire (CDAIP) plusieurs démarches ont été entreprises auprès des ministères concernés par la construction de l'échangeur, du bureau qui a réalisé l'étude, de la mairie. Mais jusque-là, pas de propositions concrètes, assure-t-il. La dernière est le sit-in du jeudi 16 février : «Le 14 février, nous avons transmis une lettre d'information pour tenir un sit-in ce matin et la maire a réagi en disant qu'elle nous rencontrerait le soir. Et hier elle nous envoie une correspondance disant qu'elle marque son opposition à notre sit-in de ce matin parce que la mairie n'est pas habilitée à traiter de ces questions », explique M. Zemba assurant que le maire est la première autorité de l'arrondissement et qu'ils ne peuvent que s'adresser à elle.

Ebou Mireille Bayala

---

### Des tentatives de corruption

« Beaucoup, dans l'ignorance et la peur, se sont laissé intimider soit disant que la décision vient du gouvernement contre lequel nul ne peut lutter. Il y a des membres du bureau d'étude qui sont venus nous proposer des enveloppes dites confidentielles selon leurs termes pour nous responsables d'associations de maraîchage afin de nous soudoyer. Pourtant nous avons été recensés sur la base de nos gains mensuels et annuels, de nos charges familiales ; nous ne comprenons donc pas sur quelle base ils ont décidé de donner 300 F par m<sup>2</sup> », a expliqué Adonicam Combarry.

E.M.B.

L'Observateur paalga